

La lettre de l'Égalité Numérique n°4 Juin 2020

Le numérique en cette période de confinement

L'épisode délicat que nous traversons actuellement a au moins un mérite : celui de montrer les immenses avantages à avoir une liaison numérique de bonne qualité, chez soi et sur son lieu de travail. Celle-ci permet en particulier de :

- travailler de chez soi : le **télétravail**
- avoir des consultations médicales (simples) de chez soi : la **télé médecine**
- apporter aux **élèves et étudiants** l'enseignement qu'ils ne peuvent plus suivre en direct.
- se former à distance sur un sujet qui vous intéresse (professionnellement ou personnellement) : Les « **MOOC** » (Massive Open Online Courses) sont des cours en ligne, gratuits, ouverts à tous. Nous avons aimé [L'histoire du téléphone et de ses usages](#) de la fondation Orange.

sans compter l'intérêt pour les personnes âgées de « voir » leur famille depuis leur lieu de confinement, que ce soit à leur domicile, ou dans un établissement spécialisé.

C'est pourquoi l'association va inlassablement continuer à se renseigner et vous renseigner en support des Mairies, et de toutes les entités avec lesquelles nous sommes en contact, et qui nous fournissent de précieuses informations,

Rappelons que notre association loi 1901 d'intérêt général a pour missions de contribuer à réduire la fracture numérique et l'*illectronisme* (illettrisme numérique) sur nos territoires:

- En aidant/conseillant les personnes en souffrance numérique et les collectivités territoriales dans leur lutte contre la fracture numérique,
- En suivant et diffusant l'information sur le déploiement du numérique,
- En contribuant à la revitalisation du monde rural par la promotion des usages associés au numérique.

Malgré le coronavirus, nous avons poursuivi nos actions avec nos partenaires en ayant, comme beaucoup de Français, recours au télétravail.

Il reste toutefois un domaine que le numérique ne pourra jamais combler : celui de prendre un bon bol d'air pur (au 4^e millénaire peut-être...). .../...

Nos actions en 2020

Démarrage de 2 projets avec les associations Marpen et Afutt (Voir page suivante)



avant le confinement

Réunions sur les 2 projets cités ci-dessus, et détaillés page suivante

Aides à nos adhérents au cas par cas

Conférence sur le thème « Internet, et l'arrivée de la fibre », à la mairie de Mons (16140), le 4 février 2020 en présence d'une trentaine de personnes.

Participation aux réunions de l'Assemblée des Développeurs de Solidarités

et aux travaux liés à la préparation du « Déploiement des Pass numériques » dans le Ruffécois (action pilotée par le Département Charente)

Partage avec des élus sur l'intérêt d'un tiers lieu (lieu multi services) à Aigre (16140) à l'occasion de la mise en place d'une Maison France Service : Présentation d'une proposition combinant les 4 problématiques :

- maintenir la Poste sur le long terme
- mettre en place une Maison France Service par évolution de la MSAP
- mettre en place une « maison des associations » du secteur social
- incorporer la Maison des Solidarités (gérée par le département) dans le projet.

pendant le confinement

Télétravail avec le Club MARPEN sur le projet de sensibilisation au patrimoine bâti et naturel, par la découverte et l'appropriation des usages numériques (photo, vidéo), en valorisant le territoire de la communauté de communes Cœur de Charente.

Télétravail avec l'association AFUTT sur le projet de version simplifiée du « guide télécom ARCEP » pour les artisans/TPE.

Amélioration de notre communication avec l'aide de bénévoles identifiés par l'antenne charentaise de l'association Passerelles & compétences pour d'une part la préparation de cette lettre, et d'autre part :



- **Création d'un nouveau site** NordCharente.EgaliteNumerique.online pour recenser quelques activités et liens qui participent à la lutte contre la fracture numérique dans le Nord Charente
- Mise à jour de notre site principal <https://egalitenumerique.online/> avec, en particulier, une rubrique d'informations pratiques en cette période <https://egalitenumerique.online/covid-19/>

.../...

Zoom sur ces 2 projets en cours

Nos Partenaires

AFUTT-CRESTEL

- L'**AFUTT** (Association Française des Utilisateurs de Télécommunications) informe et représente les consommateurs pour un accès de qualité au meilleur prix à l'ensemble des technologies de l'information et de la communication. <https://www.afutt.org/>
- **CRESTEL** regroupe et représente les utilisateurs des produits - services de télécommunications en entreprise. <https://www.afutt-crestel.org/>

Club MARPEN

- Association loi 1901 pour la préservation du patrimoine, avec une dimension sociale et interculturelle, elle est ouverte à l'éducation sociale et populaire, à la formation et à la transmission des savoirs, à l'insertion et à la culture partagée. <http://www.clubmarpen.org/google451706b299b93125.html/>

Notre projet avec le club Marpen

En association avec le Club Marpen, nous mettons en œuvre un projet autour du Patrimoine et du Numérique sur le territoire de la Communauté de Communes « Cœur de Charente ». Ce projet consiste en :

- Une collecte de contributions numériques (photos, vidéos) sur le thème du Patrimoine
- Des opportunités de découverte/perfectionnement dans les outils d'expression numérique
- Un travail partenarial avec les associations locales, et les communes
- La création d'un site Internet (créant du lien et témoignant du projet)
- La réalisation d'une exposition/installation temporaire au sein du Musée de la Maison du Patrimoine à Tusson



Nous recherchons des partenaires pour démarrer ce projet dans le 2^{ème} semestre.

Notre projet d'un guide télécom pour TPE avec l'AFUTT

En collaboration avec l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse), l'AFUTT a publié en 2019 un guide d'aide au choix de solutions de télécommunications pour les PME.

Ce guide étant fort bien fait mais un peu complexe, nous avons proposé d'en rédiger une version simplifiée à destination des TPE (toute structure professionnelle de moins de 10 salariés), qui devrait sortir en fin d'année.

Partant des usages de chaque corps de métiers d'une TPE, nous proposons au dirigeant

- d'identifier toutes ses formes de communication avec l'extérieur : téléphonie fixe, échange de données fixes (internet...), et communications mobiles,
- de faire un point sur l'existant,
- de pondérer ses critères de choix.

A partir de là, il est possible de rédiger un cahier des charges avec lequel on peut contacter un opérateur afin d'obtenir des offres de service au juste prix. Ce guide vise aussi à mettre en garde le dirigeant sur certains aspects réglementaires, en particulier pour se prémunir contre des agissements contraires à la loi. Nous pensons qu'accompagner nos petites structures dans la mise en place de systèmes de télécommunications contribuera à conserver à nos campagnes si agréables le souffle de vie qui les rend si enviables. .../...



Coups de cœur pour quelques sites

Masques, visières ou blouses :

FABSO (Fabrique Solidaire) met en relation des besoins de masques, visières et blouses, et des fabricants solidaires. Elle recense aussi les propositions de dons de matériel (tissu, matériel de couture) et les besoins des fabricants solidaires.

<https://fabso.crd.co/>

Pour signaler des dysfonctionnements dans les relations avec les FAI :

- **Alerter l'ARCEP** sur l'état de vos relations avec les opérateurs fixes, mobiles, FAI (Fournisseur d'Accès Internet), ainsi que les problèmes de courrier et de colis : <https://jalerte.arcep.fr/> Attention : ce n'est pas un mécanisme de résolution de litige.
- **Signaler votre insatisfaction à l'association AFUTT** notre partenaire <https://www.afutt.org/formulaire-dinsatisfaction>

Pour améliorer la couverture mobile à l'intérieur des habitations :

- <https://www.fftelecoms.org/grand-public/ameliorer-couverture-mobile-interieur-habitations/>

Pour la lecture numérique :

- Site SESAME bibliothèque numérique de Charente : <https://sesame.lacharente.fr/>

Gestion de notre association

L'exercice actuel sera clos au 31 juillet 2020. La prochaine AG se tiendra fin août.

- ➔ Sans vous ni votre générosité, nous ne pourrions pas mettre en place nos actions sur le terrain, ni poursuivre notre combat contre la fracture numérique sur notre territoire.

Merci d'être à nos côtés, merci pour votre confiance et votre générosité.

Pour ceux qui n'ont pas encore renouvelé leur cotisation ou adhéré, nous souhaitons votre soutien financier (adhérent : 5 €, donateur : 20 €),

- soit par paiement sécurisé . cliquez [Ici](#) ou recopier le lien <https://egalitenumérique.online/contact-adhesion/> ,
- soit par chèque à l'ordre de l'association ENAIHD,
Adresse postale : 12, rue du Moulin de Coudret – Chillé 16140 Oradour

Notre association étant reconnue d'intérêt général (un don de 20€ ne coûte que 6,8€ après déduction fiscale), il vous suffit de demander par mail à contact@egalitenumérique.online, un reçu fiscal pour les sommes versées en 2019, si vous ne l'avez pas encore reçu à ce jour.

Portez-vous bien !!!

Contactez nous

@ : contact@egalitenumérique.online



: 07 87 33 07 39

Consultez notre site

www.egalitenumérique.online